

Chapitre 2

La vache turbo, le pauvre porc

« J'aimerais être une poule, je n'aurai pas beaucoup à faire. » Qui ne se souvient pas de cette rengaine de la Comedian Harmonist. Ce qui était peut-être encore à la mode il y a 70 ans, est aujourd'hui depuis longtemps une vieille histoire. La poule pondeuse allègre qui gratte dans la cour en picorant joyeusement et, comme dit la chanson, pondait peut-être aussi deux œufs le dimanche, est devenue une sorte de « pondeuse rapide » grâce aux recherches modernes.

Et pendant ce temps, une seule chose compte : toujours plus de production en un temps toujours plus court. La société moderne qui dicte le temps s'est introduite depuis longtemps dans l'étable. C'est non seulement le paysan qui souffre de cette forte pression du temps, mais c'est avant tout l'animal qui en pâtit.

Un exemple : le porc à l'engraissement : il y a 100 ans, un porc devait être engraisé durant 11 mois pour atteindre un poids mort de 100 kilos. Durant les années 50, il fallait encore 6 à 7 mois, et aujourd'hui moins de 5 mois.

En l'espace de 100 ans, il a été possible de réduire de moitié la durée d'engraissement, grâce aux méthodes d'élevage et d'affouragement les plus modernes. Les antibiotiques qui, il y a peu d'années, pouvaient être ajoutés au fourrage, ont augmenté rapidement la croissance de 5 à 6%. Ceux qui veulent acheter de la viande à des prix de dumping ne doivent pas s'étonner qu'il y a aussi du dumping à la porcherie.

De nos jours, gavée de compléments énergétiques, la pauvre truie sommeille en bougeant le moins possible (le mouvement consomme des calories) en attendant le jour X ; elle continuera de séjourner en porcherie, ce qui n'apportera pas grand chose ou même une diminution de prix à cause d'une trop grande proportion de graisse. L'idéal est une production à la chaîne avec le moins possible de pannes.

Les conséquences pour le porc sont vraiment destructrices ; les porcs, qui sont par nature actifs et qui aiment bouger, qui aiment vagabonder dans leur territoire, sont emprisonnés dans des boxes étroits et entravés dans leur comportement naturel. Ils passent leur courte vie sur des caillebotis au-dessus de leurs excréments et ils sont obligés de déféquer et d'uriner dans leur box. Si les porcs, qui sont de nature des animaux propres, avaient la possibilité de choisir autre chose, ils ne se comporteraient jamais comme cela. Par nature, les porcs s'occupent abondamment en recherchant leur nourriture et ils fouillent la terre avec leur groin. En porcherie, une telle occupation leur manque la plupart du temps. Déjà un peu plus de paille et de foin feraient des miracles. L'idéal serait un petit parcours pour fouiller la terre.

Alors qu'encore aujourd'hui, des porcs végètent seuls, la détention en groupe de ces animaux au caractère sociable ne rapporte que des avantages à l'agriculteur (voir à ce sujet le chapitre 6 : « Un facteur de gain : la protection des animaux »).

Toute la détention des porcs constitue encore un important problème, résume Fabien Loup, vétérinaire cantonal de Fribourg, avant tout dans les fromageries où l'on affourage du petit-lait au porc. Les gens n'ont aucune formation pour s'occuper correctement des porcs.

Également sans solution est le problème de la castration des porcelets. On ouvre les bourses avec un couteau bien aiguisé aux porcelets mâles dans les 14 premiers jours de son existence, en pleine conscience, sans étourdissement ni présence d'un vétérinaire. On

libère les testicules et l'on coupe les cordons testiculaires. On peut difficilement se représenter les effroyables souffrances qu'endure le petit porc.

1,3 million de porcelets en Suisse souffrent d'année en année de ce cruel sort. Et tout cela seulement parce que 5 à 30% des petits verrats développent une odeur typique lorsqu'ils sont pubères. Leur viande peut prendre cette odeur et ce goût. Les gens, en tous cas, ne les perçoivent pas tous et ceux qui les remarquent ne les trouvent pas toujours gênants. Dans certains pays comme l'Angleterre et l'Espagne, il y a même des engraisseurs de verrats. En Norvège, la castration sans étourdissement sera totalement interdite depuis 2009 et l'intervention doit jusque-là être pratiquée seulement par un vétérinaire et sous anesthésie.

Si des nez et palais sensibles ne supportent pas l'odeur de verrat, les frais d'anesthésie d'un porcelet renchérissent une tranche de viande de 3 à 5 ct au maximum. Il est difficilement concevable que l'absence de douleur d'un petit porcelet ne puisse nous faire supporter cette dépense.

Mais graves sont les conséquences physiques que le porc à l'engrais doit supporter. Le squelette d'un porc domestique n'est normalement complètement formé qu'à l'âge de 3 ou 4 ans. Dans les conditions de détention actuelles, il ne vit qu'une partie de cette période. Au moment de l'abattage, il a encore ses dents de lait, mais pèse 100 kilos, qui est le poids d'un animal adulte. Avant que son organisme soit complètement développé, le pauvre porc est prêt pour l'abattage et la consommation.

Un rendement si précoce ne tient plus compte et depuis longtemps de la santé des animaux. Leur vie est bien plutôt « une vie sous conditions ». Lorsqu'une poule pond un œuf encore quelques heures avant de mourir d'épuisement ou lorsqu'une vache avec une haute fièvre continue de donner 30 litres de lait, ce n'est pas parce que les animaux sont en bonne santé, mais ils le font bien qu'ils soient malades.

Il y a une divergence grandissante entre la performance et la santé. C'est la conséquence des procédés de l'élevage et des techniques d'entretien pour obtenir un maximum de performances en un minimum de temps. Même des paysans BIO doivent aussi veiller à ne pas miser sur la mauvaise carte : de tels animaux à haut rendement avec des qualités altérées se rencontrent aussi dans les fermes BIO.

Il est presque consolant de constater que les animaux se soustraient visiblement et en nombre toujours plus grand aux visées de l'agriculture industrielle et sabotent les calculs de rentabilité en mourant précocement.

Un des exemples les plus perfides de la folie de l'industrie agricole moderne et de ses soi-disant progrès d'élevage apparaît dans l'utilisation des vaches laitières.

Une vache laitière vit actuellement en moyenne 5,4 ans, bien que, sans problème, elle puisse atteindre un âge 3 fois plus avancé. La cause de cette mort précoce est due avant tout aux maladies et aux préjudices qu'elle subit à l'étable au service de l'humanité.

La production de lait des vaches depuis les années 60 a augmenté environ de 30%, mais en même temps les maladies de la tétine ont augmenté de 600% et celle des onglons et des articulations d'environ 300%. Quatre vaches sur cinq sont ainsi livrées à la boucherie pour des raisons de santé.

Cette longévité des vaches qui s'abaisse constamment est une contradiction à cette économie agricole si industrialisée, difficilement compréhensible pour les non-initiés. Chez les éleveurs et dans les sociétés d'élevage on estime que, en gros, deux velaisons sont suffisantes pour que la vache donne suffisamment de lait. Nous rappelons qu'une vache ne

donne du lait qu'à la condition de donner naissance à des veaux, comme le font tous les autres mammifères.

Cet élevage à court terme engendre pour les animaux qu'on tourmente des conditions de détention plus que malsaines à l'étable. Pour une sélection ciblée, on élève des vaches toujours plus performantes qui doivent donner toujours plus de lait. Actuellement, la vache à 10'000 kg de lait est la mesure pour toute chose. Cela signifie qu'un tel animal doit produire au moins 10'000 litres de lait par lactation (on nomme lactation la période débutant à la mise bas et la production de lait qui s'ensuit). Avec un affouragement normal, de tels résultats ne sont plus possibles : « La production de lait au moyen de fourrage vert a ses limites biologiques » dit le producteur de lait et paysan BIO Thomas Ackermann de Niederuswil en Thurgovie. On peut obtenir 5'000 à 5'500 litres de lait avec de l'herbe et du silo. Si l'on veut obtenir davantage, on est obligé de donner des compléments énergétiques, « Ou bien on a des vaches énormes comme aux USA ; ce sont de véritables éléphants. »

Même pour des laïcs, il est évident que cette évolution n'est pas saine. De telles machines à produire du lait et de la viande ne peuvent plus être affouragées selon les besoins de l'espèce animale. Elles reçoivent du soja importé, souvent génétiquement modifié, puisque les champs et les prairies ne peuvent donner autant de substances énergétiques que l'exigent de telles performances. Il n'est donc pas étonnant que de nos jours on doive importer 700'000 tonnes de fourrage. Cela correspond à une production de céréales d'environ 10'000 hectares, presque la moitié de la surface labourée de la Suisse.

Le soi-disant progrès technique ne concerne pas seulement le fourrage. Il existe des protéines de protection pour la vache laitière, des albumines de très grande efficacité, qui passent à travers la panse de la vache presque sans être touchées et qui sont digérées seulement dans l'intestin grêle. La vache est prête alors à sauter d'énergie et de plaisir de produire du lait...

Par un élevage uniquement orienté sur la production et qui se moque de la mise en valeur des fourrages grossiers propres aux ruminants, les vaches souffrent presque toute leur vie de diarrhées et de troubles semblables.

La statique des animaux se modifie aussi. Comme le poids a varié et comme les onglons ne sont pas faits pour les sols durs de l'étable, mais pour la délicate couche herbeuse, il s'ensuit de graves problèmes d'onglons. Les animaux en souffrent partout et toujours « Les sociétés suisses d'élevage, se plaint le Dr Jörg Sprangler, vétérinaire auprès de la FIBL, ne s'occupent malheureusement pas de ce phénomène. »

Joseph Jäger, vétérinaire cantonal à Sion (Valais) voit encore un autre problème : « Comme les vaches deviennent, par suite de l'élevage, toujours plus grandes, elles ne sont plus adaptées aux étables existantes ». C'est avant tout un problème des étables de constructions anciennes, qui sont souvent très basses, de sorte qu'il ne reste que peu de centimètres entre l'animal et le plafond. Les stalles où les animaux sont attachés et les couches sont aussi vite trop courtes. « Mais on ne peut plus vendre dans la vallée des animaux plus petits. »

En jetant un regard sur beaucoup d'étables, on relève de nouvelles misères. Environ 80% des vaches laitières sont attachées par le cou et la queue (dans des cantons de montagne même jusqu'à 90%). Ce n'est que lentement que les stabulations libres s'introduisent.

« Sortir les animaux, c'est un gros problème, affirme le vétérinaire officiel Jäger. Les animaux sont trop longtemps attachés et ne peuvent pas prendre du mouvement. »

Son collègue du canton de Fribourg, Fabien Loup, fait la même constatation « Sortir les vaches à l'attache est un problème majeur, principalement en hiver. » Loup n'arrive pas à faire comprendre cela aux paysans et il y a donc beaucoup de déductions de subventions dans le programme des sorties régulières. Et Loup insiste pour une amélioration : « Si les paysans ne font pas sortir les animaux de leur plein gré, nous devons prochainement ne plus autoriser la détention à l'attache, parce qu'elle n'est pas praticable. »

Un instrument perfide pour discipliner les vaches est le dresse-vache qu'on a l'habitude de bagatelliser. Un étrier électrique est placé sur le dos des vaches. Lorsque celles-ci font le gros dos pour uriner ou bouser, elles reçoivent une décharge électrique dans tout le sens du terme. La vache recule alors d'un pas pour éviter cette « punition ». Cela est voulu pour la raison suivante : lorsque la couche de la vache n'est pas salie par les excréments, la tétine de l'animal reste en règle générale plus propre. Selon la législation, le dresse-vache ne peut être enclenché que deux jours par semaine; le contrôle de cette prescription est encore et toujours difficile. 80% des décharges électriques, selon l'enquête de l'Office vétérinaire fédéral, n'ont aucun rapport avec l'élimination des excréments, mais bien avec le besoin de mouvement et le comportement social. Le dresse-vache provoque une forte restriction de mouvement et est une épreuve pour les animaux. La vache est surtout continuellement angoissée. « Elle ne sait finalement pas quand le dresse-vache est enclenché ou non », précise Loup. Dans une stabulation libre, le dresse-vache est superflu. Les BIO suisses ont réagi : dans les exploitations du Bourgeon, les électrochocs sont interdits depuis le début de 2002.

Beaucoup de vaches sont habituées à souffrir dès leur jeune âge, déjà comme veaux quand ils sont destinés à l'élevage laitier ; ils sont soustraits à leur mère dès leur naissance et détenus durant les deux premières semaines de leur existence dans des boxes, isolément. Dès la troisième semaine, ils sont séparés dans de petites huttes nommées igloos et cela est autorisé. L'intense relation naturelle entre la vache et son veau est simplement ignorée. On pratique cet isolement des veaux pour que ceux-ci ne puissent pas se téter les uns les autres ce qui ne se produit pas chez les petits veaux qui sont laissés avec leur mère. Par cette manie de téter, il peut se produire plus tard des dégâts à la tétine. Souvent, bien que ce soit d'ailleurs interdit, les petits veaux sont détenus à l'attache.

Le vétérinaire officiel, M. Loup, en est fâché : « Attacher les veaux est interdit depuis 2002. Je ne sais pas ce que les paysans attendent, vu que les délais sont dépassés. » Avant tout, ceux qui revendent les veaux à des engraisseurs se disculpent en disant que quoi qu'il en soit les animaux quittent la ferme après 3 semaines et qu'il n'y a là aucun problème. Loup fait remarquer : partout où un détenteur d'animaux ne voit aucun avantage matériel et immédiat, cela lui est égal.

Chez les veaux, on pourrait remédier à ce phénomène de se téter les uns les autres par de meilleurs soins, comme nous le décrivons ailleurs. Pour un grand nombre de problèmes chez les veaux, Loup rend responsable le manque de connaissances professionnelles de beaucoup de détenteurs d'animaux.

Les petits veaux à l'engraissement subissent les pires traitements. Ils passent les 4 mois avant l'abattage en groupes de 5 à 20 sur une surface de 1,5 m² par animal. « Sur une surface semblable à celle d'une place de parc pour une auto, il y a place pour 6 veaux de boucherie, avec l'acceptation de la loi sur la protection des animaux », s'indigne Hans-Ulrich Huber, directeur de la section technique de la Protection suisse des animaux PSA.

6% du cheptel bovin en Suisse est constitué par des vaches allaitantes, ainsi désignées par l'association du même nom. Les veaux des quelque 4'000 membres de ces exploitations restent auprès de leur mère et sont la plupart du temps sur un pré, au moins pendant la période de végétation.

Au lieu d'herbe et de foin, beaucoup de veaux d'engrais reçoivent du lait de vache et du lait en poudre composé industriellement à base de compléments énergétiques ; ce régime est extrêmement pauvre en fer. Ainsi la viande de veau reste blanche au lieu de devenir rose ou rouge. C'est précisément ce manque de fer, déterminant la couleur de la viande, qui rend les petits veaux réceptifs aux infections, ce qui exige à nouveau la fréquente distribution d'antibiotiques ; ainsi le cycle diabolique est fermé, au nom des consommateurs qui soi-disant exigent de la viande de veau blanc. Il est difficile d'admettre que la viande d'animaux malades puisse avoir bon goût.

Cette production aberrante et artificielle a incité Migros à pratiquer des réductions de prix pour la viande rose de veau à l'égard des engraisseurs. Mais au début de 2004, un changement de politique a eu lieu : à l'avenir, seulement la viande rose de veau nourri au lait entier avec du foin sera mise en vente dans les succursales Migros.

Alors que la viande de veau est encore et toujours considérée comme un article de luxe, la viande de volaille, depuis des années déjà, est un produit industriel bon marché.

Par conséquent, les poulets et les dindes ont à souffrir d'une affreuse destinée dans leur détention conventionnelle. Élevées en vue d'une production maximale de viande, dans les temps les plus courts, la croissance et la minéralisation des os ne suivent pas. Cela engendre des maladies extrêmement douloureuses et du rachitisme des pattes et des pelotes sous les pattes. Quoi d'étonnant si un squelette d'enfant devait porter un corps d'adulte !

« Il est aujourd'hui possible de produire un poulet de 1,8 kilo en 32 ou 38 jours. » confirme le Docteur Markus Stauffacher, éthologue des animaux de rente à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Comme le squelette d'un tel corps – un poulet est au fond un filet de poitrine sur pattes - ne peut plus le supporter, les animaux basculent en avant et sont condamnés parfois durant les semaines de leur courte vie à ne plus bouger. Ils meurent parfois de faim et de soif, parce qu'ils ne peuvent parvenir aux mangeoires et aux abreuvoirs. D'autres meurent d'insuffisance circulatoire, parce que le cœur ne peut plus s'adapter à la charge de ce corps qui est comme gonflé. Et les perchoirs prescrits par la loi ne sont qu'un alibi, comme l'a constaté Hans Oester, chef de la Station de recherche pour la volaille à Zollikofen, près de Berne. A cause de leur poids monstrueux, les animaux n'arrivent simplement plus à se soulever.

Il faut donc bien admettre que la mort par la main du boucher apparaît comme une délivrance bienvenue pour ces pauvres créatures. C'est avec cynisme que l'on désigne ces cruautés par l'expression euphémique de « développement harmonieux ».

Même celui qui voudrait s'interposer à cette folie, élever et entretenir des animaux d'une façon la plus naturelle possible, se heurte bientôt à des limites. Dieter Weber, qui exploite à Liestal près de Bâle un élevage de pondeuses, élevage exemplaire et approuvé par Kagfreiland, doit constater qu'il ne peut renoncer aux compléments énergétiques pour ses poules. « Elles tombent malades et leur système immunitaire souffre. Il n'y a certes de nos jours aucune poule en vente sur le marché qui se prête d'une façon optimale à la détention en plein-air et que l'on peut nourrir à 100% conformément à ses besoins », constate-t-il avec amertume.

La raison doit être recherchée chez ceux qui profitent de cette agriculture brutale : les fournisseurs de compléments énergétiques, les piliers de la médecine vétérinaire et les organisations d'élevage. Ces dernières surtout n'ont qu'un intérêt : comme l'industrie de l'automobile veut nous faire croire que nous avons un besoin urgent d'une nouvelle auto avec ses nouvelles finesses techniques, ainsi les organisations d'élevage et les firmes

veulent constamment lancer sur le marché leurs dernières créations. Elles persuadent donc les paysans qu'il y a constamment des progrès dans l'élevage et qu'ils doivent avoir dans leur exploitation un vache encore plus performante ou un poulet qui se développe encore plus harmonieusement ; que cela n'ait aucun sens au point de vue économique, personne n'en dit mot.

Mais le paysan n'a presque aucune chance d'en réchapper. Avant tout, en ce qui concerne les poules. Dans le monde entier, les animaux proviennent de quatre firmes d'élevage. « La Suisse a un marché beaucoup trop petit pour que ces firmes puissent nous offrir une lignée d'élevage spéciale. » dit avec colère Weber, détenteur de poules en plein-air. Et il n'y a pas d'exploitation d'élevage privée en Suisse.

Le zoologue Stauffacher confirme : « Si les consommateurs nous demandent aujourd'hui des animaux détenus autrement, nous n'avons rien que nous puissions leur offrir comme alternative. » Cela est valable non seulement pour les volailles, mais aussi pour les porcs, les génisses ou les vaches laitières.

Et l'industrie d'élevage est encore prétentieuse. Le consortium des volailles KOB 500, selon son prospectus, vante la KOB 500 comme la volaille d'engraissement la plus demandée. Il garantit une excellente mise en valeur de la nourriture et un pourcentage très bas de mortalité durant l'engraissement. Et voici la meilleure : vu que le potentiel génétique n'est pas épuisé, chaque génération serait encore plus rentable, plus économique, plus en viande que la précédente. La cause de cette compétition contre-nature et les besoins des animaux réside dans la demande sans limite de viande de poulet (voir à ce sujet le chapitre 3 : « Le piège de l'alimentation »)

Les poules hybrides sont nommées en tant que *Designer Food*. Elles proviennent de croisements plus ou moins compliqués de différentes races. Et comme ces hybrides ne se laissent pas reproduire, elles représentent le dernier stade de l'élevage. L'engraisseur doit toujours se procurer du nouveau matériel auprès des fabriques d'élevage.

De nouveau, on promet des pourcentages de croissance en constante progression. Alors qu'autrefois un poulet d'engrais traditionnel transformait en viande $\frac{1}{4}$ de sa nourriture, chez les hybrides, c'est déjà $\frac{1}{2}$. Actuellement, un poulet d'engraissement augmente de 52 grammes par jour. En environ 42 jours d'engrais, il atteint plus de 2 kilos. Et cela, avec une consommation d'aliments à la baisse.

On peut encore optimiser les performances des poules pondeuses, en passant de 200 à 300 œufs par période de ponte. De telles machines à pondre peuvent se comparer, au moins quantitativement, à la poule au sujet de laquelle nous avons fait mention au début.

La richesse d'inspiration des éleveurs est sans limite. L'entreprise allemande Lohmann, leader dans le domaine des poules pondeuses, a développé des lignées de telle façon que les poussins mâles non désirés se reconnaissent déjà au plumage et peuvent être immédiatement sélectionnés. Cela représente une économie de temps. L'employée qui procède à la sélection des poussins à la succursale suisse de Lohmann passe en revue 4000 poussins à l'heure grâce à cette découverte connue sous le nom de *Feather Sexing*. Les poussins mâles non désirés de la lignée des pondeuses sont gazés, vu qu'ils ne mettent pratiquement pas de viande. Années après années, ce succès d'élevage mène environ 2 millions de petits être à la fin de leur existence.

Cependant, la poule pondeuse aura bientôt la même destinée que ses frères. Après une année de ponte environ, l'oiseau est épuisé. Au lieu de pouvoir jouir d'une pause pour muer comme ses congénères dans la nature, durant laquelle elle renouvelle son plumage et ensuite se remet à pondre, elle est abattue. Mais, comme il n'y a aucune demande pour les

poules à bouillir de la part des consommateurs suisses, les cadavres sont transformés en farine et brûlés dans les fabriques de ciment. La pause pour la mue, comme moyen de prolonger l'existence, avec des effets de protection des animaux, n'est pas souhaitée par l'industrie des œufs. Car, premièrement, les œufs après la mue sont plus gros et ne correspondent pas au standard, et deuxièmement, avec ce cycle, les poules ne correspondent pas au programme du commerçant des œufs ; celui-ci a besoin d'une production maximale, qui doit avoir lieu pour Pâques et pour Noël. Donc, les poulaillers sont remplis de jeunes poules prêtes à pondre qui, en même temps, assurent une production d'œufs à rythme accéléré, même si chaque année cela signifie la mort prématurée pour 2 millions de poules âgées d'une année. Elles sont les victimes sur l'autel de la rentabilité planifiée jusqu'au dernier détail.

Ces poules-turbo – comme les scientifiques les ont inventées – présentent une disposition génétique aux troubles de comportement : piquage des plumes et cannibalisme. Dans des situations défavorables, si le détenteur des poules n'a pas son troupeau bien en main, il en perd le contrôle et les animaux se maltraitent les uns les autres. La supersélection des animaux provoquerait un regain de troubles de comportement (les scientifiques en discutent encore). Pourtant, au lieu d'intensifier les soins d'entretien et d'attacher une plus grande attention aux animaux, on raccourcit sans pitié l'extrémité du bec avec un fer rouge.

L'industrie du poulet a poussé le déroulement des opérations jusqu'à la perfection. La plupart des détenteurs de poulets sont, de nos jours, encore de vrais engraisseurs salariés qui élèvent les animaux jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour l'abattoir, sous contrat avec la SEG (Coop) ou Optigal (Migros). Les acheteurs décident de tout : nombre des animaux, début et fin de l'engraissement, nature des aliments et ainsi de suite. Le détenteur, qui n'est pas forcément un paysan, met seulement à disposition les locaux et son travail.

Si les poulaillers n'ont pas un climat extérieur ni une liaison avec un parcours ou un pré, les poulets (surtout ceux destinés à l'engrais) sont obligés de se tenir entassés les uns contre les autres comme des sardines en boîte. L'ordonnance sur la protection des animaux autorise 30 kilos de volaille par mètre carré. Ce chiffre, qui ne veut rien dire, transposé en nombre d'animaux est plus explicite : 15 à 18 poulets doivent se tenir sur une surface égale à celle d'un linge de bain. Et cela pour une espèce animale, qui doit pouvoir s'isoler, se cacher dans les fourrés de son environnement naturel, et, selon son comportement social compliqué, rechercher la possibilité de s'écarter de ses congénères. Un endroit avec un climat extérieur, exigé par la loi « serait un grand pas pour le bien-être des animaux », selon Heinz Oester.

Même si les poulaillers de Suisse sont à des kilomètres de distance des dimensions de leurs voisins (en Allemagne, certaines exploitations contiennent 1,2 million de poules pondeuses), la grandeur des troupeaux a une influence décisive sur le bien-être des animaux. C'est pourquoi Kagfreiland, par exemple, a limité la grandeur des troupeaux à 500 animaux et prescrit même un coq par groupe de poules comme élément de bon ordre. Le coq maintient l'unité du groupe.

En réalité, on sait que dans les grands troupeaux de nombreux animaux, malgré une détention en plein-air, n'arrivent pas à sortir. Ce sont surtout les jeunes poules qui, à cause de la hiérarchie, ont peu de chances de parvenir à l'air libre par les portes du poulailler. De petits troupeaux répondent beaucoup mieux aux besoins des animaux.

La décision du Conseil fédéral de décembre 2003 d'augmenter de 50% les effectifs autorisés de porcs et de volailles va vraiment dans une direction différente.

La souffrance des chevaux dans certaines régions de la Suisse est à peine prise en considération. Pour Huber, les chevaux sont les grands perdants des discussions ; « à

l'opposé des autres animaux de rente, les propriétaires de chevaux qui ne tiennent pas leurs animaux selon les directives n'ont guère d'avenir » avertit le spécialiste des animaux de rente de la PSA.

Plusieurs constatations dans la description de la situation par Cynthia Lerch, vétérinaire, rappellent celles des vaches-turbo. « Il n'est donc pas étonnant que des chevaux ne meurent pas pour raison d'âge, mais déjà dans un âge relativement jeune, parce qu'ils souffrent de maladies dues à la détention et doivent être abattus. » Parmi ces cas qui ont toujours existé et pourtant en régression, elle cite avant tout les maladies de l'appareil locomoteur, des voies respiratoires, les douloureuses coliques ainsi que les troubles de la reproduction.

Le zoologue Stauffacher de l'EPFZ connaît les graves problèmes de détention des nobles 4 pattes. « Ils manquent simplement de mouvement et sont aujourd'hui principalement les symboles de l'immobilité. » En tous cas, symboles de l'immobilité dans les cas qui deviennent toujours plus rares, passant des journées debout dans leurs boxes et apathiques ; ils doivent toujours regarder la même paroi.

Les experts et aussi les paysans disent que le problème existerait surtout dans les grandes écuries des marchands et des pensions, plus rarement chez les paysans, qui ont dans leur domaine au moins deux chevaux. « Il faut franchement signaler que, concernant les chevaux, il s'agit d'une situation transitoire et qu'il y a déjà eu beaucoup d'améliorations. Ainsi, les pensions sans parcours ne trouvent pratiquement pas de clients, dit Thomas Grieder, détenteur de chevaux et agriculteur de l'Oberland zurichois. Grieder est de plus membre du comité de la SPA zurichoise.

Pourtant, les animaux de rente sont menacés d'un danger auquel on a porté peu d'attention jusqu'ici. Parce que, dans un système de production agricole orienté vers la productivité industrielle (on continue ainsi d'optimiser le cheptel), la diversité des espèces en souffre. Des races de rente d'origine suisse n'en sont pas peu menacées et leur patrimoine génétique est en perdition. C'est le cas pour les vaches d'Hérens (d'Evolène), le mouton des Alpes grisonnes, le mouton roux du Valais, la chèvre d'Appenzell et la poule dite suisse, pour n'en citer que quelques-unes.

Donc une question d'actualité : quand les races de rente, qui aujourd'hui encore font partie de l'agriculture suisse, seront-elles sur la liste des espèces en voie de disparition ?

Ce qui constitue un spectre n'est pas irréel. L'intervention humaine dans la biotechnologie des animaux n'a jamais été aussi importante et aussi couronnée de succès que dans l'agriculture pour les animaux de rente. Par la fécondation artificielle au moyen de sperme de provenances strictement contrôlées et par des transferts d'embryons, on sélectionne les caractères désirés quant à la constitution, l'apparence et la performance, mais la diversité des gènes diminue d'une façon saisissante. Aujourd'hui déjà, un tiers de toutes les vaches laitières noires et blanches (Holstein, frisonnes) proviennent génétiquement de deux taureaux. Des super-taureaux comme « Sunny-Boy » ont produit jusqu'ici environ 2,4 millions de doses de sperme, comme la démontré l'expert en élevage bovin Günter Postler de la communauté de travail « Élevage et performances vitales ». En principe, on prend en compte les premières et deuxième générations de tels producteurs de sperme et on peut déterminer quel gène est dominant. Les suites en sont dramatiques : toujours plus de races d'animaux domestiques disparaissent. Parmi les races à haut rendement qui restent, la marge génétique s'amointrit. La morbidité augmente, la longévité diminue sans cesse.

Une société qui veut se conformer à des normes d'éthique élevées doit se mesurer à son comportement à l'égard des animaux. Le peuple suisse a toujours déclaré que la protection des animaux est importante. La politique a réagi en élaborant des lois et des ordonnances

qui correspondent la plupart du temps à cette opinion. Ainsi, l'article 80 de la Constitution fédérale précise : la Confédération légifère sur la protection des animaux.

Vers la fin du siècle passé, on s'est rendu compte qu'un agriculteur qui fait davantage pour les animaux que ce que la loi exige, fournit une prestation pour laquelle personne ne le rémunère ; la société en profite, en particulier celle qui veut une meilleure protection des animaux. Ce fut l'origine des programmes spéciaux de la Confédération : élevages particulièrement respectueux des animaux, sorties régulières du bétail, liées à des paiements spécifiques. Le premier favorise une détention particulièrement respectueuse des animaux et prescrit que les animaux doivent être tenus en groupes et qu'ils puissent se mouvoir, selon leurs besoins, librement, et qu'ils aient la possibilité de se distraire, qu'ils aient des étables avec suffisamment de lumière du jour. Ainsi les étables, comparables à des chambres noires, du soi-disant bon vieux temps, appartiendraient au passé : des porcheries dans lesquelles des porcs passent toute leur existence et voient le soleil pour la première fois ainsi que la dernière, sur le chemin qui les conduit chez le boucher (cette remarque intermédiaire à l'intention de ceux qui pensent que tout était pour le mieux autrefois). Sorties régulières des animaux signifie les sortir régulièrement, comme on le recommande déjà, soit dans une prairie ou sur un parcours, une cour. On peut aisément mesurer ce que cela signifie pour le bien-être des animaux en étant conscient qu'un bovin absorbe sa nourriture dans la nature, en se déplaçant, c'est-à-dire en pâturant.

La fréquence des sorties est très précisément réglementée. Les vaches, durant la période de végétation, doivent sortir durant 26 jours par mois, et en hiver au moins 13 jours par mois. Pour les porcs et les volailles, cette sortie doit être journalière.

On peut se demander pourquoi, malgré les connaissances scientifiques actuelles sur les besoins des animaux, les prescriptions légales et les systèmes attractifs susmentionnés, il est si difficile d'améliorer les conditions des animaux de rente dans l'agriculture d'une façon durable. La raison semble être le manque d'intérêt qu'on leur porte.

En 2002, 1,6 million de vaches, de génisses et de veaux vivaient en Suisse, et autant de porcs. Viennent s'ajouter 430'000 moutons, 66'000 chèvres, 51'000 chevaux et environ 6,3 millions de poules et poulets. Au total, plus de 10 millions d'animaux. Ces chiffres démontrent que dans plusieurs cantons il y a davantage d'animaux de rente que d'êtres humains, et le nombre de chiens, de chats et d'oiseaux en Suisse n'est pas plus petit.

C'est donc un nombre gigantesque de créatures, qui ont chacune leur destinée.

Celui qui veut avoir une vue d'ensemble de ce qui se passe avec chacune de ces créatures s'aperçoit qu'on se trouve devant une tâche véritablement herculéenne. Les réponses – tout à fait insatisfaisantes – se trouvent dans les statistiques officielles ; si on extrait péniblement les chiffres du rapport actuel sur l'agriculture, les résultats ne sont pas satisfaisants. Parmi les vaches, génisses, bœufs ou veaux, une bête sur deux jouit de la prairie ou du grand air (la proportion est encore moindre chez les veaux d'engrais (moins d'un sur dix), une volaille sur trois seulement et moins d'un porc sur cinq ont l'occasion d'avoir du soleil sur son plumage ou sur ses soies.

Les explications scientifiques, depuis des années, et la pression des consommateurs peuvent apporter des changements : preuve en soit que les poules pondeuses et les poulets sont détenus en majorité dans des locaux respectueux des besoins des animaux, soit 75%, respectivement 82% (voir le chapitre 8 « Décision sur assiette »). Que les poulets suisses ne doivent plus végéter dans des batteries, c'est un progrès unique au monde pour le bien des animaux.

Un engraisseur de poulets, qui détient 3'000 poulets (une exploitation de moyenne grandeur) peut, s'il entretient un poulailler particulièrement respectueux des animaux, et s'il laisse sortir ses animaux chaque jour dans un pré, grâce aux programmes « particulièrement respectueux des animaux et sorties régulières des animaux » empoche Frs 4'320.- à titre de paiement direct par année de la Confédération. Un paysan qui produit du lait qui, dans les mêmes conditions avec 20 vaches laitières (également une exploitation de moyenne grandeur) arrive à avoir un supplément de Frs 5'400.-. Il est évident qu'ainsi on ne peut accumuler des richesses.

Ceux qui estiment que cela est encore trop et pensent que les paysans devraient fournir ces prestations sans subvention, doivent être conscients que tous les économistes agricoles considèrent le bien-être des animaux comme un bien public et, partant de là, que le manque de compensation par l'Etat conduit tout droit à une détention industrielle des animaux en agriculture.

Les paiements pour la protection des animaux en agriculture sont une proportion minime. Pour chaque franc que l'agriculture suisse reçoit comme subvention en chiffres ronds, 4 centimes en reviennent aux deux programmes du système.

Revenons à la réalité selon les statistiques anonymes et impartiales. A leur lumière, beaucoup de chiffres paraissent sous un jour différent.

Stephan Furrer de Gunzwil, dans le canton de Lucerne, est lui-même paysan. Depuis 10 ans, avec sa firme Qualinova, il procède aussi à des contrôles pour le certificat de prestations écologiques et pour le programme fédéral des deux systèmes. Durant cette période, se souvient Furrer, il y a eu beaucoup d'améliorations « La sensibilité des détenteurs d'animaux a augmenté. Ils sont plus regardants à l'égard des animaux et ont reconnu qu'il s'agissait d'un intérêt public. »

Cette remarque a aussi été faite par Nina Keil. « La plupart des paysans ont à cœur le bien des animaux. »

Mais elle reconnaît, comme Stephan Furrer, les nombreux problèmes qui existent encore dans la pratique de tous les jours. Et ces problèmes se posent au moment où on en prend conscience.

« Il y a malheureusement des manquements, dit Furrer, et les raisons sont entre autres inhérentes à la souveraineté des cantons. Cela est comparable aux contrôles de vitesse dans la circulation routière. S'il n'y a aucun contrôle, les gens ne roulent jamais plus lentement. »

Il estime que le système de contrôle est mauvais. Fréquemment, un vétérinaire, comme représentant du vétérinaire cantonal, doit contrôler l'observance des prescriptions. On peut avec raison se demander quel intérêt aurait ce vétérinaire à faire respecter la loi sur la protection des animaux chez son client et veiller à ce que les animaux aient une meilleure santé ? Finalement, il est payé encore aujourd'hui non pour donner des conseils et faire de la prévention, mais pour faire des piqûres et fournir des médicaments.

Comme souvent le diable se cache dans les détails, les causes des problèmes futurs et des litiges sont inhérentes au système. Ainsi, l'Office vétérinaire fédéral a la haute surveillance sur l'application de la législation protectrice des animaux, mais il n'a aucune puissance pour exercer une pression sur les cantons pour qu'ils effectuent leurs tâches selon ses désirs et ses ordres. Celui qui, comme agriculteur, sait manœuvrer dans ce vide juridique, peut dormir en paix.

De plus, il n'est pas étonnant que les paysans ne doivent pas avoir peur des conséquences de leurs infractions. Que les prescriptions légales de la protection des animaux aient dû encore être mentionnées dans l'ordonnance des paiements directs n'est assurément pas l'effet du hasard.

Lorsque des contrôleurs, qui doivent veiller à l'application des dispositions de deux programmes, annoncent quelques jours à l'avance leur visite, cela n'est pas très concluant.

La pratique démontre qu'il est préférable d'inspecter avec plus d'exactitude et surtout sans annonce préalable. Et Furrer ne s'étonne pas que lors des contrôles annoncés on ne constate pas de motifs de réclamation. « Par contre, lorsqu'on procède à ces contrôles sans s'annoncer, nous constatons des manquements dans 60% des cas. » Mais les contrôles non annoncés font perdre du temps et sont désagréables, pour les deux parties. Pour Hans-Ueli Huber de la PSA, de tels contrôles constituent de vrais alibis.

A l'OVF, on estime qu'il n'y a pas seulement des avantages à ce que les contrôleurs soient en même temps agriculteurs. Contrôleurs et contrôlés sont trop proches les uns des autres.

Le travail des contrôleurs n'est pas facile par le fait qu'ils doivent maîtriser tous les aspects des performances écologiques. Et la protection des animaux ne joue qu'un rôle parmi plusieurs. Pour ceux qui doivent s'adapter à ces domaines les plus variés, leur science dans un domaine spécifique est vite épuisée. Si l'on n'avait à s'occuper que de protection des animaux, disent les contrôleurs, et si la loi n'était faite que dans ce but, on constaterait certainement encore davantage de manquements dans les étables.

De plus, bien des choses, en général, ne sont contrôlables qu'avec beaucoup de peine. Un exemple : les sorties durant l'hiver. Les animaux sont-ils vraiment sortis durant autant de jours que le prescrit le programme ? Il y a assurément des cahiers journaliers qui sont inexacts, avoue un contrôleur sous toute réserve. Le dresse-vache, par exemple, d'ailleurs autorisé, est-il enclenché seulement deux jours par semaine ? Les porcs ont-ils suffisamment la possibilité de se distraire et peuvent-ils sortir à l'air libre, hors de leur logette, une fois par jour ? Les contrôles de la protection des animaux sont ponctuels ; lors de contrôles, tout peut être en ordre, et une semaine plus tard, les mauvaises habitudes sont reprises.

Furrer croit connaître la raison principale à ces problèmes. Les unités d'exploitations deviennent toujours plus grandes sous la pression des coûts, mais l'entretien des animaux reste le même, et on atteint ainsi une limite.

Le vétérinaire Loup le confirme : « Il y a toujours moins de personnel dans les exploitations. la qualité des soins aux vaches est en partie insuffisante. »

Nina Keil ajoute : « Des soins convenables sont possibles dans les grandes exploitations. Mais la protection des animaux suppose des connaissances techniques de la part du détenteur des animaux. Il se pourrait donc que l'on brade la protection des animaux. Il est évident que des agriculteurs se renseignent trop peu au sujet des prescriptions. »

Mise à part la garantie de soins suffisants, il y a la question du savoir-faire et cela ne peut être acquis que par une solide formation. C'est justement cet aspect que Hans-Ulrich Huber juge encore beaucoup trop insuffisant. « Dans la formation des paysans, il y a encore beaucoup de manquements. » Et il fait la remarque suivante : « Même les vétérinaires ont parfois une connaissance des plus limitée sur les besoins des animaux. Il s'agit d'un problème de qualification de tous ceux qui sont concernés. »

Le manque de savoir est aussi le principal problème pour l'éthologue des animaux de rente Markus Stauffacher. Une meilleure compréhension des nécessités biologiques pour les animaux de rente serait un atout considérable pour l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Mais nombreux sont ceux qui n'en veulent pas savoir autant. « Il y a en Suisse toujours des paysans qui ne veulent pas admettre que leurs vaches se portent mieux lorsqu'elles peuvent avoir du mouvement et le contact avec le plein-air. Ce sont des traditions, des choses auxquelles on s'est conformé, et c'est encore une mentalité bornée. » accuse Huber.

« Il y a des paysans qui ne comprennent simplement pas pourquoi les bêtes doivent sortir en hiver », dit le vétérinaire cantonal Jäger. « Ils n'en voient pas la nécessité. Ils sont trop peu conscients que l'animal a besoin de mouvement. Ils ne veulent pas se donner cette peine, lorsqu'ils travaillent tout le jour en fabrique ».

Barbara Flüh, qui conseille les agriculteurs lorsqu'ils se recyclent au Bio, a constaté : « Une des principales raisons de ne pas soigner les animaux convenablement est toujours la crainte d'un travail supplémentaire supposé. » Et les soucis d'argent.

« Il y a souvent trop de bêtes dans les étables. » dit Jäger et il en explique les raisons. A son avis : « Cela est la plupart du temps lié aux paiements directs. Les paysans font ce raisonnement : si je peux encore fourrer une vache, je touche davantage de paiements directs ! Beaucoup de paysans de montagne économiseraient sur la litière, vu qu'ils doivent l'acheter. Le problème est le même pour les moutons : de vieilles bergeries avec trop peu de lumière, trop d'animaux, trop peu de litière. »

« Les problèmes sont les plus importants quand le paysan estime que les prescriptions n'ont aucun sens », pense Nina Keil, par exemple pour la distraction des porcs, qui constitue une influence difficilement mesurable sur la performance des animaux.

Les labels des grands distributeurs Coop et Migros prouveraient qu'il y a une meilleure compréhension lors de l'augmentation de l'argent dans le porte-monnaie. Une meilleure protection des animaux est subitement possible pour peu qu'elle procure quelque chose.

César Sciarra dirige le Service de contrôle de la détention correcte des animaux au nom de la Protection suisse des animaux PSA. Lui et ses collègues contrôlent environ 1'400 exploitations d'engraissement de porcs du programme Coop Naturaplan. Ses contrôleurs arrivent sans être annoncés et ils sont très sévères. Nous sommes, par exemple, très exigeants pour la litière et la place disponible pour les porcs, commente Sciarra à propos de ses directives.

Au début, il a fallu 2 ou 3 ans pour changer quelque chose se souvient-il, mais dans les exploitations qui ont adopté le programme du label, il y a d'énormes améliorations.

Actuellement, les objections sont de l'ordre de 12%. Les problèmes se rapportent la plupart du temps à la propreté des porcheries ou du parcours ; la litière est-elle trop humide à cause de l'urine ou souillée de déjections ? Ici et là, les contrôleurs dénombrent trop d'animaux par box, et quelquefois il ne s'agit que de formalités administratives, comme le carnet des médicaments qui n'a pas été rempli correctement. Finalement, seulement dans 3% des exploitations contrôlées, des sanctions sont appliquées ; elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion du programme Coop Naturaplan.

Et ce ne sont pas les grandes exploitations qui occasionnent le plus de soucis. « Nous avons plus souvent des problèmes avec les petites exploitations dans lesquelles le paysan fait de l'engraissement des porcs, peut-être à titre accessoire. Il y a aussi, bien entendu, de grandes

exploitations qui sont mauvaises, mais d'une façon générale les plus grandes sont plutôt les meilleures. »

Le principe du bâton et de la carotte a porté ses fruits. Les agriculteurs savent que chez eux les contrôles ne sont pas annoncés s'ils veulent profiter des prix plus élevés du label. Pour le paysan qui est attrapé en contravention, cela peut être pénible. La pénalité ordinaire est la fermeture pour plusieurs mois, vu que le paysan doit commercialiser ses porcs d'une autre façon et gagner ainsi moins d'argent. Cela représente pour une exploitation moyenne une perte de Frs 7'000.-, Frs 8'000.-, voire Frs 10'000.- par an. Alors le paysan fait attention.

Sciarra résume ses expériences de la façon suivante : « Les prescriptions de la protection des animaux en vigueur seraient observées par tous les paysans, mais le niveau de ces prescriptions n'est, à mon avis, pas suffisant ; elles ne correspondent pas à ce que les animaux ont droit. » Même ce que Coop avec son label Naturaplan exige est pour lui un minimum. C'est pourquoi il est d'avis qu'il est hors de question de pouvoir l'améliorer.

Sciarra met en garde contre le fait de se détourner et de fermer les yeux. « Le problème est que les consommateurs ne voient dans la propagande que les belles étables et ils ne se rendent pas compte des véritables problèmes, des mauvaises choses qui se passent. »

Naturellement, les labels ne couvrent qu'une petite partie des exploitations. Les autres exploitations, qui ne sont pas rattachées à des labels, sont, de l'avis de Sciarra, contrôlées beaucoup trop rarement.

Huber, le spécialiste des animaux de rente de la Protection suisse des animaux PSA décrit ainsi ce dilemme. « Même les détentions d'animaux selon les labels ne représentent pas le paradis sur terre. Il s'agit d'une détention d'animaux agricoles, dont le but est de satisfaire la demande en viande, en produits laitiers et en œufs. Au contraire des animaux familiers, la détention des animaux de rente est toujours soumise à un compromis entre l'économie et la protection des animaux. Le paysan veut vivre de ses bêtes et le consommateur ne veut pas dépenser son argent sans limite. »

Dans plusieurs endroits, fait remarquer Loup, du canton de Fribourg, un label Bio n'est pas à lui seul une garantie de détention convenable. « Les exploitations à label dans notre canton étaient jusqu'ici marginales aux yeux de nos autorités et échappaient aux contrôles. » Il a cette année pour la première fois contrôlé 30 exploitations à label et a trouvé des situations en partie effroyables. Les conditions de détention et la propreté dans plusieurs étables constituaient les principaux problèmes. A son avis, cela tient à la mentalité des paysans quand ils sont surpris en contravention. Certains pensaient qu'ils pourraient continuer à poursuivre leur activité avec leurs animaux comme par le passé mais maintenant cela est fini avec le label Bio. Parce qu'ils ont besoin d'argent, ils sont bien contents de le recevoir des produits du Bourgeon et ils ont visiblement oublié de changer leur mentalité.

Malheureusement, il y a ici et là aussi parmi les paysans Bio de tels moutons noirs. Comme les contrôleurs le constatent, bien que ces cas soient isolés, cela démontre combien importants sont des contrôles réguliers et neutres. Il s'agit aussi d'éviter qu'alors toute une branche des exploitations qui s'est efforcée d'effectuer une agriculture naturelle, saine et d'avenir, ne sombre dans le discrédit.

Naturellement, dit aussi le vétérinaire, des améliorations se sont produites ces dernières années. Avant tout, sous la pression des consommateurs et grâce aux labels, certains domaines se sont très bien développés. Mais je suis frappé par le temps qu'il faut pour que quelque chose change.

Une agriculture sans animaux de rente n'est pas viable. Une campagne sans engrais organiques provenant des animaux est impensable. Les gens veulent de la viande, du lait ou des œufs pour se nourrir. C'est ainsi que les animaux de rente justifient leur présence.

On ne résout pas le problème en le déplaçant. Personne ne peut raisonnablement prétendre que l'importation de denrées alimentaires d'origine animale peut garantir une détention respectueuse des animaux. D'autre part, personne n'est dégagé de la responsabilité d'agir au mieux dans les domaines où l'on peut exercer une influence directe.

C'est de plus une utopie de croire que l'on peut dans un proche avenir ou dans un avenir lointain, changer les habitudes alimentaires globalement. On fait allusion ici en particulier au renoncement à manger de la viande et d'autres produits animaux.

Tous ceux qui ont jeté une fois eux-mêmes un coup d'œil dans des étables, qui, malheureusement, sont d'une façon générale devenues vétustes, ont observé un transport d'animaux ou ont assisté à un abattage, ne peuvent se départir du sentiment qu'il y a là une injustice. Ce sentiment accompagnera les gens aussi à l'avenir.

C'est pourquoi il est d'autant plus important que toutes les parties intéressées fassent de gros efforts pour se comporter d'une façon responsable et éthique, selon les principes de la protection des animaux, à l'égard de l'existence des animaux, dont vivent les paysans, les consommateurs, les commerçants et les transformateurs. Cela n'est pas seulement possible avec des moyens simples, mais impérieusement nécessaire si la société ne veut pas se désagréger elle-même.